

Penser autrement les échanges marchands : potentiel et limites des monnaies alternatives locales

Ronan Divard, maître de conférences,

Univ Brest, LEGO (UR2652), F-29200 Brest, France

Patrick Gabriel, professeur des universités,

Univ Brest, LEGO (UR2652), F-29200 Brest, France

Penser autrement les échanges marchands : potentiel et limites des monnaies alternatives locales

Résumé

A côté des monnaies officielles, se sont développées de nombreuses monnaies alternatives locales, qui visent à répondre à des enjeux non seulement économiques, mais également sociaux et environnementaux et, de manière plus globale, à repenser notre rapport aux échanges marchands. Cet article vise à analyser l'intérêt et les limites des systèmes monétaires locaux alternatifs dans toute leur diversité, et à contribuer à identifier les conditions qui pourraient permettre à ces systèmes, qui restent pour la plupart confinés dans la confidentialité, à peser de manière plus significative.

Mots-clés : système monétaire, SEL, Accorderie, monnaie locale, monnaie-temps, monnaie locale complémentaire, transition écologique, responsabilité sociétale

Abstract

In addition to official currencies, a large number of local alternative currencies have been developed to address not only economic but also social and environmental issues and, more generally, to rethink our relationship with trade. This article aims to analyze the interest and limitations of alternative local monetary systems in all their diversity, and to help identify the conditions that could allow these systems, which remain for the most part confined to confidentiality, to weigh more significantly.

Key words: monetary system, LET'S, *Accorderie*, local currency, time-based currency, local complementary currency, ecological transition, social responsibility

Penser autrement les échanges marchands : potentiel et limites des monnaies alternatives locales

Introduction

Tout échange marchand repose sur un système de mesure de la valeur échangée. Si la monnaie nationale ou internationale officielle est l'étalon monétaire classique des échanges marchands, nombre d'autres monnaies coexistent, des crypto-monnaies aux monnaies alternatives locales en passant par les miles des compagnies aériennes et les points des cartes de fidélité.

Notre propos portera sur les monnaies locales qui constituent des alternatives aux monnaies officielles. Si ces monnaies locales ont une histoire fort ancienne (Blanc, 1998), les expériences

se sont multipliées depuis les années quatre-vingt ; Magnen et Fourel (2015) estiment ainsi que le nombre de monnaies locales complémentaires *stricto sensu* avoisinerait les 5000.

La raison d'être de ces monnaies locales est de servir des objectifs pour lesquels la monnaie officielle est inopérante ou inefficace. En effet, la monnaie employée pour les échanges marchands, loin d'être neutre, est un outil malléable, une construction sociale qui peut aider à promouvoir différents objectifs, non seulement économiques, mais aussi sociaux, sociétaux et environnementaux, voire culturels (Dissaux et Fare, 2016 ; Tichit, 2016).

L'importance des enjeux socio-environnementaux et le potentiel que recèlent ces monnaies à cet égard ont suscité un intérêt croissant des collectivités locales et des gouvernements. Pour les promoteurs de ces monnaies, penser autrement les échanges et notre relation au monde passe par un système monétaire différent. Toutefois, mettre en œuvre un tel système est malaisé et de nombreuses initiatives se sont soldées par des échecs ou un impact marginal. Les dispositifs monétaires alternatifs sont en outre méconnus du grand public et demeurent largement ignorés des chercheurs en marketing, et, plus généralement, en sciences de gestion.

La recherche s'inscrit dans les champs thématiques de la consommation locale ou territoriale et de la responsabilité sociétale. Elle a pour objectif d'identifier les atouts mais également les limites des monnaies alternatives locales dans la perspective d'une évolution du système d'échange marchand vers une plus grande responsabilité sociétale. La finalité managériale est d'aider à la prise de décision quant au choix d'un système monétaire local et d'améliorer ses chances de succès. La question de recherche est donc : à quelles conditions ces monnaies locales peuvent-elles apporter des réponses aux questions à la fois économiques, environnementales et sociétales générées par les échanges marchands ?

Répondre à un tel objectif nécessite en premier lieu d'identifier puis de comprendre les grandes catégories de ces monnaies tant dans leurs objectifs que dans leur fonctionnement. En second lieu seront soulignés les ressorts du développement des différents systèmes monétaires locaux, mais également leurs limites, en s'appuyant sur quelques exemples représentatifs. Des propositions d'amélioration de l'efficacité de ces systèmes d'échange alternatifs clôtureront notre propos, notamment en termes de positionnement de l'offre monétaire et de prise en compte des attentes des utilisateurs potentiels.

1 Les monnaies alternatives locales : finalités et typologie

Après une présentation synthétique des objectifs des monnaies alternatives locales, une lecture particulière des différents systèmes alternatifs d'échange est présentée, sous forme d'une typologie des monnaies alternatives.

1.1 Les finalités des monnaies alternatives locales

La monnaie assume classiquement trois fonctions : il s'agit à la fois d'un moyen de paiement ou d'intermédiaire des échanges, d'une réserve de valeur, et d'une unité de compte et de mesure de la valeur. Si les monnaies locales partagent ces fonctions, les objectifs majeurs assignés à ces monnaies amènent à envisager différemment ces fonctions en enlevant l'intérêt de s'en servir comme réserve de valeur. Les finalités de ces monnaies peuvent être ainsi décrites :

- Soutenir et dynamiser l'économie locale : une monnaie territoriale favorise par essence l'achat et la consommation de produits et services de proximité et, partant, les entreprises locales. Torrès

(2003 ; cité par Fare, 2012), qui a étudié les effets du *palmas*, monnaie d'une favela de Fortaleza (Brésil), relève ainsi que la part des dépenses captée par les commerces locaux a crû de 16 à 56%, cette relocalisation des achats s'expliquant par l'implication des commerçants dans le dispositif. Ces systèmes locaux auraient aussi pour vertu de renforcer la résilience des territoires. Ils donnent de l'autonomie par rapport à la conjoncture économique mondiale, facilitent un développement non dépendant, et permettent, en cas de crise, d'en amortir localement les effets destructeurs (Arripe, 2011, Servet et Swaton, 2018).

- Renforcer les liens sociaux et combattre l'exclusion et la pauvreté : si ces objectifs sont très présents dans les monnaies-temps, elles se retrouvent dans la plupart des monnaies locales, certaines peuvent afficher des finalités plus précises. Les monnaies peuvent ainsi être orientées vers des organisations qui répartissent équitablement les revenus (du producteur au détaillant), qui pratiquent une égalité salariale homme-femme, ou qui facilitent l'insertion des personnes en difficulté. En matière de cohésion sociale, les échanges dans le cadre de systèmes monétaires alternatifs locaux sont moins anonymes, ce qui peut faire naître des liens interpersonnels et créer ou accentuer le sentiment d'appartenance à une communauté locale (Magnen et Fourel, 2015).

- Participer à la transition écologique : cet objectif prévaut dans certains cas (monnaies éco-gestes, notamment) et est nettement discernable pour la plupart des monnaies complémentaires locales. Il peut s'agir de privilégier les produits écologiques ou les productions locales, mais aussi l'utilisation des transports en commun, du vélo, du covoiturage, ou le tri des déchets. Pour les entreprises, l'agrément nécessaire pour pouvoir être réglé en devises locales est conditionné au respect de certains critères, ce qui incite les organisations désireuses d'intégrer le réseau à adopter des pratiques plus écologiques (trier ses déchets, offrir des produits issus de l'agriculture biologique...) (Ademe, 2016).

- Faire vivre la citoyenneté et la démocratie : la mise en œuvre de ces monnaies permet aussi de faire acte de citoyenneté, de faire vivre concrètement la démocratie et de participer à un mode de gouvernance basé sur la coopération, la relation en réseau et la prise de décision collégiale.

1.2 Les différents types de dispositifs monétaires alternatifs locaux – Proposition d'une typologie

Les divers dispositifs monétaires locaux se rejoignent sur la volonté de proposer un sens différent de l'échange aux participants et d'équilibrer différemment les fonctions dévolues à la monnaie. Ils se distinguent toutefois sur plusieurs critères. En particulier, l'usage qui est fait de l'étalon monétaire est un critère crucial, car il s'agit du moteur du système d'échange. Les systèmes d'échange alternatifs se différencient également par leur degré de complexité. En effet, le souhait de promouvoir des comportements vertueux dans plusieurs domaines (social, environnemental, économique, etc.) peut amener les concepteurs à employer plusieurs étalons de mesure de la valeur (monnaie, temps, services rendus, etc.).

Nous proposons donc une classification des systèmes monétaires locaux à partir de ces deux critères, reflète à la fois du fonctionnement du système d'échange et de ses ambitions : l'usage de la monnaie, et le degré de complexité du système d'évaluation (tableau 1). L'usage permet de distinguer une monnaie-récompense (favorisant un comportement *a priori*, l'action devant être menée avant d'être récompensée) d'une monnaie-échange (favorisant un comportement *a posteriori*, la détention préalable de la monnaie permettant l'échange). Dans le premier cas, la monnaie est obtenue suite à une action jugée vertueuse ; dans le second cas, elle est détenue avant l'action vertueuse envisagée, car elle représente un moyen de l'atteindre. Le degré de complexité du système d'évaluation est défini par le nombre d'étalons utilisés au sein du système d'échange.

Tableau 1. Typologie des systèmes d'échange alternatifs locaux

		<i>Type d'usage du système monétaire</i>	
		Monnaie récompense	Monnaie échange
<i>Degré de complexité du système d'évaluation</i>	Simple	<p>Les systèmes monétaires simples sans détention préalable</p> <ul style="list-style-type: none"> • Monnaie-temps limitée aux individus <i>Accorderies ; SEL</i> Finalités dominantes : lien social, lutte contre l'exclusion et la pauvreté, solidarité • Monnaie-temps avec ouverture aux entreprises • Monnaie éco-geste (Association d'un système comportemental + monnaie locale) <i>Y'aca ; Eco Iris</i> Finalité dominante : responsabilisation environnementale 	<p>Les systèmes monétaires simples avec détention préalable</p> <ul style="list-style-type: none"> • Troc matériel • Monnaies locales complémentaires (matérialisées ou dématérialisées, fondantes ou non) <i>Eusko ; Sol-Violette</i> Finalités dominantes : résilience et autonomie économique, responsabilité environnementale, démocratie
	Complexe	<p>Les systèmes monétaires alternatifs complexes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Monnaies complexes (carte à points transformables en achats ou monnaie locale) <i>Projet NU ; projet SOL</i> 	

Source : auteurs, 2019

2 Les catégories de monnaies alternatives locales : une diversité d'objectifs, d'intérêts et de difficultés dans leur mise en œuvre

A partir de cette typologie, les objectifs et le fonctionnement des systèmes alternatifs locaux sont présentés, en soulignant leurs avantages, mais aussi leurs limites.

2.1 Les systèmes monétaires simples sans détention préalable

Ils recouvrent essentiellement les monnaies-temps et les monnaies éco-geste.

2.1.1 Les monnaies-temps

Elles consistent en des systèmes de « crédit mutuel » basés sur le temps donné et reçu par les participants lors des échanges, ce qui explique qu'il soit souvent question de banques de temps. L'unité de compte peut être une unité de temps (l'heure, le plus souvent) ou une unité spécifique. Chaque SEL (système d'échange locaux) a ainsi développé sa monnaie locale (le grain, la goutte, le piaf, la bulle...), mais toujours en relation avec le temps (Privat *et al.*, 2019). Par exemple, une heure équivaldra à soixante grains de SEL.

La monnaie n'est donc pas émise initialement. Elle n'est créée et ne circule ensuite au sein du système que dans l'échange, qui génère le crédit et le débit simultanés des personnes ayant

procédé à cet échange. Les systèmes de monnaie-temps permettent de dépasser le stade du troc pour créer les conditions d'échanges multilatéraux, en permettant à chaque membre de disposer d'un compte virtuel sur lequel vont être créditées ou débitées les heures données et reçues (Magnen et Fourel, 2015). Un principe fondamental est l'obligation d'équilibre à terme pour chaque membre. Il est usuel de définir un plafond de crédit et de débit et de prévoir des procédures en cas d'accumulation excessive de crédit-temps ou de débit-temps.

Les SEL et les Accorderies sont les plus connus des systèmes de monnaie-temps (encadré 1). Ils permettent d'échanger des biens, des services et du savoir. Les services (et savoirs) échangés portent en général sur le jardinage, le bricolage, la cuisine, le covoiturage ou encore des enseignements (informatique, langues...). Les biens échangés sont avant tout des vêtements, des plantes et des livres (Magnen et Fourel, 2015).

Encadré 1. Les Accorderies, une alternative aux SEL

Le système des Accorderies est né au Québec en 2002. La première Accorderie française a été créée à Paris, en 2011, à l'initiative de la Fondation MACIF. En 2019, on en recense 38, d'après le réseau¹, qui fait état de plus de 16 000 Accordeurs et de 340 000 heures échangées depuis l'origine.

Bien que l'Accorderie présente des analogies avec le SEL, ce dernier serait plutôt dans une logique de création de lien social et de lutte contre l'exclusion sociale, tandis qu'une Accorderie combattrait prioritairement la pauvreté et l'exclusion sociale par la coopération et la mixité sociale (Magnen et Fourel, 2015 ; voir également le site des Accorderies²). Sur le plan pratique, une Accorderie doit disposer d'un local et d'un salarié. Elle nécessite de ce fait des ressources plus conséquentes, le budget annuel se situant entre 40 000 et 70 000 euros (Magnen et Fourel, 2015). De plus, il n'y a pas de bénévolat dans une Accorderie, à part celui des membres du conseil d'administration. Les Accorderies sont donc plus structurées que les SEL où, *a contrario*, la liberté de fonctionnement peut apparaître plus grande.

Ces différents dispositifs de monnaies-temps apportent des bénéfices tangibles aux participants. Ainsi, selon une étude de Seyfang (2001) sur le dispositif KwinLETS (Royaume-Uni), 69% des répondants déclarent avoir pu accéder à des biens et services qu'ils n'auraient pu obtenir autrement. L'apport est également collectif : les unités de compte sont liées au temps, ce qui stabilise l'unité et évite inflation et manipulation. Plus généralement, selon Fare (2012, p. 3), en promouvant le partage (covoiturage, location d'équipement, etc.), « la comptabilité en temps d'activité modifie les règles du jeu par rapport à l'économie conventionnelle et promeut les valeurs de l'égalité et de la solidarité, tout en valorisant des activités bien souvent ignorées de la comptabilité marchande (activités domestiques, travail bénévole). »

Néanmoins, les dispositifs de monnaie-temps se heurtent à des limites. Une limite psychologique tient à l'appréciation de sa valeur individuelle, au regard du principe mutualiste d'équivalence de la contribution en temps de chaque participant. Il n'est ainsi pas évident d'admettre qu'une heure de repassage équivaldrait à une heure de soutien scolaire et de faire participer à un réseau ceux qui ont une haute appréciation de leur valeur temps (Magnen et Fourel, 2015). Des limites plus générales ont également été soulignées (Fare, 2012) :

- la plupart des échanges se substituent, soit à un achat ou à une prestation de service qui aurait de toute façon bénéficié à une entreprise locale, soit à un acte d'entraide traditionnel ;

¹ <http://www.accorderie.fr/>

² *Ibid.*

- les professionnels (artisans, commerçants, prestataires de services...) sont en général absents des dispositifs, ce qui limite la diversité de l'offre et confine les échanges à la sphère des particuliers adhérents.

2.1.2 Les Monnaies éco-gestes

Ces monnaies visent à promouvoir l'adoption de comportements écoresponsables, en gratifiant *a posteriori* leurs auteurs d'une récompense (monétaire ou autre). Les éco-gestes récompensés peuvent être divers : réduire sa consommation énergétique, nettoyer des parcs publics, passer à l'électricité verte, prendre les transports en commun, trier ses déchets... « Ces comportements respectueux de l'environnement sont alors récompensés à l'aide d'une monnaie complémentaire ou encore directement avec un bien (un ticket de bus par exemple) que les usagers vont pouvoir utiliser pour acquérir un service ou bien au sein du réseau de partenaires. » (Ademe, 2016, p. 24). Ces monnaies sont peu développées. On peut mentionner, à titre d'illustration, le Y'aca, qui a cours dans huit communes de Corrèze. Il s'agit d'un système de covoiturage de proximité adossé à une monnaie locale, permettant de récompenser les covoitureurs.³ L'un des projets européens les plus ambitieux a été celui de l'Eco Iris, lancé à Bruxelles en 2012. Les habitants recevaient des Eco Iris quand ils réalisaient des actions pro-environnementales : réduire sa consommation de gaz, cultiver un potager, renoncer à l'usage de la voiture, acheter un vélo. L'engagement public initial a été massif (400 000 euros), pour des résultats fort décevants, puisque seulement 8 000 Eco Iris circulaient en avril 2014⁴. Le projet a été arrêté au bout de trois ans. L'un des problèmes est que les commerçants partenaires avaient très peu de débouchés pour les Eco Iris, qui s'accumulaient dans leur caisse, conduisant nombre d'entre eux à quitter le programme (Ademe, 2016).

2.2 Les systèmes monétaires simples avec détention préalable

A la différence des précédents, ces systèmes nécessitent, pour être utilisés par les individus, qu'ils détiennent préalablement la monnaie locale. Cette détention permet l'échange, qui est orienté vers des catégories particulières de prestataires (entreprises, associations...) en fonction des finalités des promoteurs de la monnaie.

2.2.1 Les particularités des monnaies locales complémentaires

Ces monnaies, empreintes de valeurs éthiques, sociales et écologiques, sont utilisables à une échelle locale ou régionale et permettent aux consommateurs-citoyens de régler leurs achats auprès d'un réseau d'entreprises, associations et collectivités territoriales préalablement agréées par la structure porteuse de la monnaie. Les valeurs de l'association sont formalisées dans une charte, à laquelle doit se conformer chaque adhérent, qu'il soit usager ou prestataire (Derruder, 2012). Il s'agit d'en faire de réelles monnaies du quotidien, avec un potentiel de diffusion et d'intégration économique important (Tichit, 2016).

³ <https://www.collectif-vivre-ensemble-durablement.com/covoiturage>

⁴ https://www.rtb.be/info/regions/detail_la-monnaie-alternative-eco-iris-ne-suscite-pas-beaucoup-d-engouement?id=8259026

Par comparaison avec les monnaies temps et les monnaies éco-gestes, plusieurs spécificités majeures des monnaies locales complémentaires sont à souligner :

- Elles sont non seulement locales et associatives, mais également commerciales. Il s'agit d'en faire de réelles monnaies du quotidien, avec un potentiel de diffusion et d'intégration économique important (Tichit, 2016). Leur développement peut être amplifié si elles permettent de payer des services publics (santé, transport...) et de s'acquitter de taxes et impôts (Blanc et Fare, 2012). Ce qui est le cas en Grande-Bretagne ou en Autriche, où certaines taxes peuvent être réglées en monnaie locale.

- Contrairement aux monnaies-temps, plutôt confinées au sein de cercles restreints d'adhérents, il s'agit, pour les promoteurs des monnaies complémentaires, de dynamiser les échanges dans un territoire entier (Fare, 2012). Cette dynamisation locale peut être renforcée par deux types de mécanismes : la monnaie « fondante » (la valeur de la monnaie diminue après un certain temps de détention, donc de non utilisation), destinée à accélérer la circulation de la monnaie, qui serait quatre à six fois plus rapide (Servet et Swaton, 2018) et le couplage avec le microcrédit, qui peut faciliter la création et le développement de petites entreprises familiales et d'activités répondant aux attentes locales (Fare, 2012).

Selon le site du réseau des monnaies locales complémentaires citoyennes, il y aurait en 2019, 73 monnaies en circulation en France et 48 monnaies seraient en gestation⁵. Celle qui a connu le plus important essor en France est l'eusko, au Pays Basque nord, monnaie à la dimension identitaire très affirmée (encadré 2) et qui se classerait désormais, selon ses promoteurs, au premier rang des monnaies complémentaires locales en Europe, devant le Chiemgauer (Bavière) et le Bristol pound.

Encadré 2. L'eusko, monnaie locale complémentaire du Pays Basque

L'eusko a été lancé le 31 janvier 2013 dans l'ensemble du Pays Basque nord. Cette monnaie est gérée par l'association Euskal Moneta. Elle est utilisable auprès de prestataires localisés au Pays Basque : commerces de proximité, entreprises, artisans et professions libérales, producteurs (paysans, pêcheurs, artisans d'art, etc.), associations, collectivités territoriales et leurs régies (piscine municipale, transports, cantine scolaire...). Ne peuvent intégrer le réseau les entreprises n'entrant pas dans les critères de la charte de l'eusko : grande distribution, entreprises très polluantes, chaînes internationales, agriculture industrielle... La vocation générale, selon le site de l'association, est de « mettre l'économie au service de l'homme, de la culture et de la planète ». En 2019, il y aurait de l'ordre de 1,1 million d'eusko en circulation, et les échanges concerneraient plus de 3200 adhérents particuliers, un réseau de 820 professionnels, 17 communes adhérentes ainsi que la Communauté d'Agglomération du Pays Basque. L'adhésion est obligatoire et implique le versement au choix d'une cotisation annuelle, composante principale des ressources de l'association et garantie de son indépendance. Depuis 2017, un système de comptes eusko en ligne a été créé, afin de permettre les virements ou prélèvements automatiques ainsi que le règlement auprès des prestataires du réseau avec une carte spécifique : l'euskokart. Si l'eusko n'est pas reconvertible en euros pour les particuliers, cette possibilité est offerte aux entreprises, moyennant une commission de 5 %, qui vise à inciter les prestataires à développer les débouchés locaux aux eusko qu'ils reçoivent, plutôt que de les reconvertir en euros. Ces commissions servent à subventionner des associations locales. Un système de défis permet d'engager toute organisation rejoignant l'eusko dans une démarche de progrès, en relevant au moins deux « défis » en deux ans (durée du premier agrément) :

⁵ <http://monnaie-locale-complementaire-citoyenne.net/france/>.

- un défi pour l’environnement (utiliser trois produits locaux ou, à défaut, faire travailler trois membres du réseau ou, à défaut encore, réaliser le tri des déchets dans l’entreprise) ;
- un défi pour l’euskara (langue basque) : soit proposer un affichage bilingue, soit assurer un accueil minimum en langue basque.

Source : <http://www.euskalmoneta.org/>

2.2.2 Les intérêts, contraintes et barrières au développement des monnaies locales complémentaires

Ces monnaies connaissent un essor remarquable ; elles semblent plus efficaces que les monnaies-temps en termes de moyenne des échanges par membre et par an (Pacione, 1997 ; 1999). Même si elles ont par définition une aire d’usage limitée, ce qui peut être vu comme un frein à leur adoption, elles génèrent des effets favorables en matière de développement durable, en privilégiant les circuits courts (Fare, 2012).

Néanmoins, le nombre infime de dispositifs ayant un impact significatif témoigne de la difficulté à développer ces monnaies : en Europe, seules les trois monnaies déjà citées (Chiemgauer, Bristol pound et eusko) et, dans une moindre mesure, le SOL-Violette à Toulouse sont reconnus comme des succès au regard de leur nombre d’utilisateurs et de la masse monétaire en circulation.

Le faible impact de ces monnaies et les difficultés que rencontrent nombre d’initiatives s’expliquent notamment par le manque de moyens, le risque d’illégalité et le manque d’utilisation.

- **Le manque de moyens humains et financiers** : créer un dispositif implique des coûts significatifs : impression des devises, budget de communication... Blanc et Fare (2014) estiment le coût de lancement entre 3 000 et 5 000 euros, dans l’hypothèse d’une équipe de bénévoles très investie. Développer l’usage en étendant le territoire ou en densifiant le nombre d’utilisateurs génère des coûts supplémentaires (prospection, réimpression de monnaie, campagnes de sensibilisation...) (Ademe, 2016). La question des ressources humaines est également cruciale (Blanc et Fare, 2014). En effet, nombre de projets bénéficient d’emplois aidés ou de subventions permettant d’employer des salariés, ce qui les rend tributaires des changements politiques.

- **Le risque d’illégalité** : les États ayant le monopole d’émission des monnaies, l’émergence des monnaies complémentaires locales nécessite une tolérance des pouvoirs publics (Blanc et Fare, 2010). Néanmoins se développent aujourd’hui des cadres législatifs adaptés, notamment en France⁶. Mais des interrogations demeurent, surtout en ce qui concerne la possibilité pour les collectivités territoriales de procéder à des règlements en devises locales. Ainsi, ce n’est qu’à l’issue d’une longue bataille juridique avec l’État que la ville de Bayonne a pu régler en eusko des élus, des associations ou des entreprises volontaires.

- **Le manque d’utilisation** : la majorité des dispositifs concernent un nombre infime de personnes et de prestataires. L’étude de la « Mission Magnen » montrait que les 17 monnaies observées rassemblaient en moyenne 414 utilisateurs et 86 prestataires, sachant que l’eusko, au succès atypique, tire ces statistiques vers le haut (Magnen et Fourel, 2015). Les résultats sont souvent loin des ambitions affichées. Ainsi, les objectifs pour la monnaie nantaise SoNantes étaient de convaincre 3 000 prestataires et 10 000 particuliers en quatre ans (l’agglomération compte de l’ordre de 600 000 habitants). Début 2018, environ, 7500 transactions avaient eu lieu et 280 000 euros échangés pour 1500 adhérents particuliers et 180 professionnels (Guinard, 2018). Des

⁶ La loi ESS du 31 juillet 2014 intègre les monnaies locales complémentaires dans le code monétaire et financier en tant que « titres de monnaies locales complémentaires ».

freins pratiques et psychologiques contribuent à expliquer cette faible diffusion : d'une part, ces monnaies supposent une adhésion payante ; à cela s'ajoute le caractère fondant et éventuellement non reconvertible de la monnaie, ce qui peut certes stimuler la circulation, mais également susciter interrogations et inquiétudes (Blanc, 2016). Servet et Swaton (2018, p. 10) soulignent ainsi que « la complexité de la mise en place de la fonte de la monnaie a conduit les adhérents de la Mesure à Romans à suspendre la fonte puis le projet lui-même en 2016. » En outre, leur utilisation suppose des efforts physiques et cognitifs (se rendre dans un comptoir de change, veiller à éviter la date de péremption de valeur des devises détenues, s'informer sur les prestataires acceptant la monnaie...) et nécessite donc une motivation et une implication, qui peinent à s'étendre en dehors des cercles militants.

2.3 Les monnaies complémentaires complexes

Des dispositifs très ambitieux ont été imaginés en Europe à partir des années 2000. Leur particularité est de combiner des objectifs préalablement séparés et d'impliquer plusieurs catégories d'acteurs. Ces projets, complexes et coûteux, impulsés par les collectivités territoriales, bénéficient de fonds européens et nécessitent des partenariats avec des grands acteurs de l'économie sociale et solidaire. Est emblématique de ces dispositifs le projet néerlandais NU, expérimenté à Rotterdam en 2002-2003. En France, l'initiative la plus marquante est le projet SOL, mis en œuvre à partir de 2007. Si l'expérimentation SOL n'a pas connu le succès escompté (encadré 3), elle a toutefois servi de matrice aux monnaies locales complémentaires françaises, structurées en deux ensembles : des monnaies dites « post-SOL », structurées par le réseau des monnaies locales complémentaires citoyennes, et des monnaies dites « néo-SOL », regroupées dans le mouvement SOL (Blanc, 2016).

Encadré 3. Le projet SOL, un système monétaire combinant trois dispositifs

Ce projet combinait trois dispositifs poursuivant des objectifs différents, mais complémentaires : la promotion d'une consommation responsable, l'engagement associatif et la distribution de revenus affectés par les collectivités locales (Fare, 2009 ; Blanc, 2016) :

- le « SOL coopération », une monnaie de fidélisation (des points abondant une carte de fidélité), récompensait les achats locaux, les pratiques responsables (recyclage, utilisation des transports publics) et les achats vertueux (commerce équitable, agriculture biologique, énergies renouvelables...). Elle était fondante, pour contribuer au financement du dispositif et alimenter un fonds de soutien à des projets décidés par la communauté des solistes ;
- le « SOL engagement », une monnaie basée sur le temps et rétribuant des échanges de temps, de savoirs ou de pratiques entre solistes ;
- le « SOL affecté », distribué pour l'essentiel par les collectivités territoriales, les comités d'entreprises et les centres communaux d'action sociale. Cet outil de politique publique conjugait objectifs sociaux (lutte contre l'exclusion) et soutien au développement de l'économie sociale et solidaire et/ou au développement soutenable en fléchissant l'affectation des SOL (Blanc et Fare, 2012). Une collectivité pouvait ainsi décider de distribuer une aide en SOL (titre-restaurant, aide alimentaire...) à un public déterminé (personnes à faibles revenus...). Elle pouvait aussi créditer les cartes de points permettant de régler en partie ou en totalité l'accès à des biens ou services publics ou privés (activités sportives et culturelles, alimentation bio, cantine, centre aéré, formation...).

Le bilan n'est toutefois guère probant. En 2011, seuls 6 675 € ont été échangés en SOL. 455 individus et 26 prestataires avaient procédé à des échanges en SOL. La monnaie s'est largement

limitée dans les faits à la distribution de points de fidélisation de la clientèle au sein d'un réseau de prestataires éthiques agréés (Blanc, 2016). Tichit (2016) avance trois explications à cet échec relatif :

- la complexité du système, composé de trois mécanismes distincts, ce qui rendait plus difficile sa compréhension et sa popularisation ;
- le caractère dématérialisé de la monnaie : à l'origine, cette monnaie n'était utilisable que sous forme numérique, ce qui ne facilitait guère son appropriation ;
- l'impulsion par les pouvoirs publics, avec une implication insuffisante des citoyens.

Ces dispositifs complexes requièrent des apports financiers non seulement conséquents, mais également pérennes. Ils dépendent donc fortement de concours qui s'avèrent souvent fragiles (Fare, 2012). Ces deux dispositifs ont ainsi bénéficié du soutien de programmes européens de courte durée. Ainsi, le Fonds structurel européen a financé pour plus d'un million d'euros la phase d'expérimentation du SOL (2005-2008).

En synthèse, les éléments positifs et les difficultés à la diffusion des différents types de monnaies alternatives sont exposés dans le tableau 2.

Tableau 2. Eléments moteurs et freins au développement des types de monnaies alternatives

		Avantages, intérêts	Difficultés, limites
Systèmes monétaires sans détention préalable (monnaie-récompense)	Monnaies-temps	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion d'un système de solidarité, de partage et d'égalité. - Autorise l'accès à des biens ou services que les personnes n'auraient pu financer. - Permet de tisser des liens sociaux. - Unités de compte liées au temps : évite inflation et manipulation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Concerne plutôt des particuliers (étendue du système limité). - Obligation de l'équilibre à terme pour chaque membre de débit/crédit de temps. - Problème de l'équivalence-temps en cas d'échange de produits. - Chaque heure a la même valeur, quelles que soient les compétences mobilisées. - Risques légaux (travail dissimulé).
	Monnaies-éco-gestes	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion de comportements respectueux de l'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nécessite un engagement financier initial public. - Difficultés à impliquer sur le long terme les partenaires commerciaux.
Systèmes monétaires avec détention préalable (monnaie-échange)		<ul style="list-style-type: none"> - Promotion de valeurs sociales et écologiques. - Rôle de sensibilisation et d'éducation populaire. - Circulation de la monnaie dans la sphère économique standard : fort potentiel de diffusion et d'intégration 	<ul style="list-style-type: none"> - Implique une participation significative des entreprises locales. - Aire territoriale jugée souvent trop locale. - Difficulté à s'étendre au-delà d'une sphère militante. - Dispositif complexe et contraignant (adhésion payante,

	<p>économique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ancrage sur la monnaie officielle avec parfois une possibilité de reconversion. - Système stimulant la circulation de la monnaie et les échanges et décourageant la thésaurisation. - Intérêt et soutien fréquent des collectivités territoriales. 	<p>fonte de la monnaie, impossibilité fréquente de reconversion en euros).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence de version dématérialisée pour une partie des monnaies. - Mise en œuvre et extension des dispositifs impliquant des coûts financiers et humains significatifs. - Circulation de la monnaie bridée par le manque de circuits courts de proximité et de diversité des prestataires. - Incertitudes légales
<p>Systemes monétaires alternatifs complexes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Outils de politique publique pour soutenir les politiques environnementales et la transition écologique. - Forte implication des collectivités territoriales - Outils favorisant les politiques sociales (fléchage des aides) et le soutien à l'économie sociale et solidaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Complexité de compréhension et de fonctionnement du système (plusieurs mécanismes monétaires combinés). - Coûteux - Nécessite l'implication pérenne de plusieurs partenaires (collectivités territoriales, fonds européens, grands acteurs de l'économie sociale et solidaire).

3 Propositions d'amélioration de l'efficacité des systèmes d'échange alternatifs

Quel que soit le type de système mis en place, les expériences menées montrent qu'il est très difficile d'instaurer un système monétaire alternatif local et de peser significativement sur les échanges. Néanmoins, nombre de spécialistes, à l'instar de Blanc (2016) et de Servet et Swanton (2018), arguent que le bilan ne saurait se résumer aux statistiques. Ces dispositifs joueraient également un rôle de sensibilisation et d'éducation populaire, et s'inscriraient dans une logique de développement territorial soutenable, non réductible à une simple logique de croissance locale. Ces monnaies devraient donc également être évaluées sur leur utilité sociale (Blanc, 2016). Pour Blanc et Fare (2017, p. 11), « L'économie promue par ces monnaies est () une économie morale et elle ne saurait être réduite à la seule dimension quantitative de l'activité, même si celle-ci demeure importante. L'enjeu est, en réalité, que les changements qualitatifs aux échelles locales provoquent peu à peu des transformations quantitatives globales. » S'il n'existe pas de solution miracle pour promouvoir ces systèmes alternatifs, nous proposons quatre pistes de réflexion : une gestion intégrée des dispositifs ; un champ d'utilisation étendu ; un positionnement clair de l'offre monétaire ; et une meilleure connaissance des utilisateurs.

3.1 Une gestion intégrée des dispositifs monétaires

La recherche de complémentarité entre les différents systèmes monétaires alternatifs peut être préconisée. D'une part, parce qu'ils n'interviennent pas toujours à la même échelle territoriale, et d'autre part, parce que, si chacun d'entre eux peut viser certains objectifs, aucun ne peut prétendre les atteindre tous (Blanc et Fare, 2010). Un modèle subsidiaire à plusieurs niveaux pourrait donc être envisagé (Fare, 2012) :

- à l'échelle des quartiers ou des collectivités, des monnaies-temps peuvent aider à resserrer les liens sociaux, à développer les échanges entre habitants et le partage de biens et d'informations.
- à l'échelle régionale, une monnaie complémentaire peut inciter particuliers et entreprises à produire et consommer de manière plus responsable tout en stimulant la relocalisation et la dynamisation des échanges.

L'Ademe (2016) suggère pour sa part de rapprocher les monnaies complémentaires locales et les monnaies récompensant des éco-gestes et de faire ainsi des monnaies locales également des monnaies de récompense utilisables chez les prestataires du réseau.

3.2 Un champ d'utilisation étendu

La plupart des dispositifs sont confinés aux transactions entre particuliers et professionnels. Il manque aux monnaies complémentaires locales, à quelques exceptions près comme l'eusko, une dimension inter-entreprises. Or, le succès du système WIR, créé en Suisse dans les années trente, montre qu'une monnaie alternative inter-entreprises peut être très efficace. Cette monnaie, créée en 1934 par des hommes d'affaires zurichois, compte 75 000 PME clientes, soit près du quart des entreprises suisses, et permet d'amortir les effets des crises économiques (Lietaer, 2009)⁷. Néanmoins, pour qu'une monnaie locale puisse être utilisable entre professionnels, une version dématérialisée s'impose (Blanc et Perrissin-Fabert, 2016). C'est une voie dans laquelle s'engagent de plus en plus d'émetteurs de monnaies locales, d'autant que le passage au numérique garantit une meilleure traçabilité, une évaluation plus précise de la vitesse de circulation de la monnaie et des flux d'échanges au sein du réseau (Martin, 2018). L'implication des collectivités locales est également un déterminant de succès important. Elles peuvent notamment intervenir comme prestataires en acceptant les devises locales pour l'accès aux services publics, et en les employant pour régler leurs fournisseurs locaux, voire pour payer une partie des salaires et traitements. Elles peuvent aussi accepter que des taxes soient réglées en monnaie locale, redistribuer une partie des aides sociales en monnaie locale, en fléchant leur usage, et apporter une garantie bancaire aux dépôts en euros. Des partenariats avec des banques locales et solidaires peuvent aussi être utiles, non seulement pour bénéficier de leur expertise, notamment si la monnaie circule également sous forme électronique, mais aussi pour affecter les ressources collectées par les associations promotrices des monnaies locales et consentir des crédits adossés aux sommes en dépôt à des projets soutenables et locaux (Blanc et Fare, 2017).

3.3. Un positionnement clair de l'offre de monnaie, prenant en compte l'identité locale ou régionale

⁷ Les promoteurs de la monnaie dématérialisée nantaise SoNantes, lancée en 2015, s'inspirant de l'expérience WIR, voulaient en faire également une monnaie inter-entreprises. En 2017, l'activité de crédits interentreprises (« barter ») a été mise en sommeil du fait de son insuccès.

Si l'existence de ces monnaies trouve sa source dans des valeurs éthiques, sociales ou environnementales, la manière dont ces valeurs sont en général affichées confine l'usage de la monnaie à des cercles très militants. Ainsi, une monnaie fortement teintée par un engagement écologique circulera auprès d'un nombre d'adhérents relativement réduit, souvent déjà convaincus par ces valeurs, et ayant les mêmes habitudes d'échange. De sorte que les prestataires peinent souvent à trouver des débouchés aux devises qu'ils collectent, ce qui produit des zones d'immobilisation de la monnaie. Tel est le cas en France du distributeur Biocoop, qui sert de puits d'attraction (Blanc, 2016). Bouleverser l'ordre socio-économique n'est pas nécessairement une finalité partagée par la population, ni par les organisations. Blanc et Fare (2017) considèrent qu'il faut éviter deux écueils : des valeurs trop strictes, qui excluent trop de prestataires potentiels et de particuliers effrayés par cette rigidité ; et l'absence ou la mollesse des valeurs et des critères, qui ne permet pas de valoriser la monnaie locale par rapport à l'euro. Pour eux, le juste milieu « consiste à fixer charte, valeur, critères de sélection mais en ayant une interprétation souple : parler de démarche de progrès, introduire des systèmes de défis dans une contrainte relativement souple. C'est le cas par exemple de l'eusko. » (p. 7-8).

Il est aussi possible d'arguer, toujours si l'on en juge par l'exemple de l'eusko, qu'une monnaie locale conçue comme un vecteur identitaire peut plus aisément se développer significativement. Cette hypothèse est soutenue par l'Ademe (2016, p. 39), qui juge que « le succès de l'eusko () peut par exemple s'expliquer en partie par son ancrage au territoire basque et par la promotion de son identité culturelle ». Dans le même ordre d'idées, Blanc et Fare (2017, p. 5) soulignent que le territoire pertinent « est fondé aussi culturellement et symboliquement... ». Une identité culturelle territoriale semble donc plus consensuelle et plus aisément partageable qu'un nouveau paradigme socioéconomique. Or, à l'issue d'une analyse textuelle des sites des monnaies locales, Jacob, Desquilbet et Farvaque (2019) mettent en évidence les carences en matière d'éléments sur le « versant symbolique et identitaire du territoire ». Ils soulignent également le flou régnant dans la superficie et souvent la limite des territoires concernés, ce qui ne facilite guère le recours à un sentiment d'appartenance.

3.4 Une meilleure compréhension des utilisateurs potentiels

Le profil des utilisateurs actuels des monnaies alternatives semble présenter des singularités, même si les études sont fort rares. Ainsi, selon une étude menée par Fare en 2010 (mentionnée par Magnen et Fourel, 2015) sur les utilisateurs du dispositif carte de fidélité du SOL Alpin, seraient surreprésentés les jeunes adultes, les diplômés de l'enseignement supérieur et les catégories socioprofessionnelles aisées. Il paraît donc y avoir un décalage entre les ambitions sociales affichées et la pénétration de ces monnaies dans les milieux populaires.

Pour Blanc (2016), l'enjeu est de dépasser le cercle militant déjà sensibilisé, ce qui suppose que les promoteurs des monnaies alternatives prennent la mesure de l'écart entre utilisateurs effectifs et utilisateurs potentiels. Ainsi, Tichit (2017), qui a comparé les représentations sociales de la monnaie d'adhérents de l'Association pour le Développement de monnaies locales dans le Puy-de-Dôme et d'habitants du département, aboutit à des différences significatives :

- Les adhérents emploient bien plus de termes à contenu symbolique ou reflétant des valeurs (spéculation, distribution, pauvreté, dette, liberté, injustice...) et associent moins la monnaie aux notions de sécurité et de succès. Ce qui atteste qu'ils ne considèrent pas la monnaie comme neutre.

- Ils ont des opinions plus négatives de la monnaie, davantage associée à l'injustice et à la corruption. C'est également vrai de la spéculation, qu'ils voient comme scandaleuse, alors que la plupart des répondants dans la population la voient comme normale, inévitable, voire bénéfique. Ces différences montrent toute la difficulté que peuvent rencontrer leurs promoteurs à élargir leur audience au-delà des cercles militants. Il est plausible que le système de valeurs et la coloration très idéologique des discours des promoteurs des systèmes monétaires locaux contribuent à la marginalité actuelle de la plupart des dispositifs. Mettre l'accent sur l'identité locale ou régionale et les bénéfices à tirer localement de ces monnaies (maintien de l'emploi, soutien aux producteurs locaux, réduction de la pollution...) semble devoir prévaloir sur les considérations relatives au changement de modèle socio-économique.

Conclusion

Développer un système alternatif monétaire n'est pas neutre. Il est possible de façonner les échanges, leurs finalités, leur sens et les valeurs, en fonction du système monétaire alternatif mis en place. Trois types de systèmes alternatifs peuvent être identifiés : les systèmes monétaires simples sans détention préalable, les systèmes monétaires simples avec détention préalable et les systèmes monétaires alternatifs complexes.

Pour autant, aucun des systèmes ne semble connaître jusqu'à présent un succès à la hauteur des ambitions affichées et des enjeux sociaux, économiques et environnementaux qui ont présidé à leur conception. Les quelques réussites souvent mises en exergue ne sauraient masquer les initiatives avortées ou qui végètent dans des cercles militants restreints. Jacob, Desquilbet et Farvaque (2019) pointent à cet égard le risque que ces monnaies locales ne soient que « des gadgets, des monnaies "de Monopoly", des monnaies ludiques en quelque sorte. » Il semble alors qu'il faille rechercher les clés du succès de la diffusion d'une monnaie alternative dans les éléments transverses susceptibles d'expliquer les réussites observées. Parmi ces clés, retenons comme possibilités le positionnement de la monnaie sur des valeurs partagées par le plus grand nombre, telle que l'identité régionale ou les retombées locales. La praticité de l'utilisation de la monnaie, notamment pour les prestataires, est également considérée comme un élément de réussite, avec une nécessaire version dématérialisée. En tout état de cause, il importe que les chercheurs en sciences de gestion s'intéressent à ce phénomène et que des études impartiales soient menées auprès des parties prenantes potentielles de ces monnaies pour mieux identifier les leviers qui leur permettraient de réaliser leurs potentialités.

Bibliographie

- ADEME (2016), *Les monnaies locales complémentaires environnementales - État des lieux, impacts environnementaux et efficacité économique*, ADEME éditions.
- ARRIPE M-L. (2011), « Les ""Abeilles", l'""Occitan" et la commune "Mesure", de nouvelles monnaies pour une autre économie ? », *Empan*, vol. 82, n° 2, p. 77-82.
- AUTEURS (2019),
- BLANC J. (1998), *Les monnaies parallèles - approches historiques et théoriques*. Thèse de doctorat en sciences économiques, Université de Lyon 2.
- BLANC J. (2016), « Les monnaies locales : un bilan d'étape », *La Vie des idées*.

BLANC J. et FARE M. (2010), « Quel rôle pour les collectivités locales dans la mise en œuvre de projets de monnaies sociales ? », *Journées de l'Association d'Economie Sociale*, Charleroi.

BLANC J. et FARE M. (2012), « Les monnaies sociales en tant que dispositifs innovants : une évaluation », *Innovations - Cahiers de l'économie de l'innovation*, vol. 2, n° 38, p. 67-84.

BLANC J. et FARE M. (2014), *Les modèles économiques des monnaies locales complémentaires*, Rapport commandé par la Région Rhône Alpes.

BLANC J. et FARE M. (2017), *Conditions de réussite des monnaies locales associatives*, No. halshs-02025428.

BLANC J. et PERRISSIN-FABERT B. (2016), « Financer la transition écologique des territoires par les monnaies locales », *Note de l'institut Veblen*.

DERRUDER P. (2012), *Les monnaies locales complémentaires : pourquoi, comment ?* Éditions Yves Michel.

DISSAUX T. ET M. FARE (2016), « La monnaie comme commun : une illustration à partir du cas des monnaies locales associatives ». *2^o EMES-Polanyi International Seminar*. CNAM, Paris.

FARE M. (2009), « Les monnaies complémentaires, des outils au service de la RSE ? » *4^e congrès du RIODD, La RSE: une nouvelle régulation du capitalisme*, Lille.

FARE M. (2012), « Monnaies sociales comme outil du développement soutenable », *Note de l'institut Veblen*.

FARE M. ET C. WHITAKER (2014), « La portée des initiatives de monnaies sociales complémentaires en termes de transformation des représentations sociales », *Colloque francophone international cultures, territoires et développement durable*, ESPE Clermont Auvergne, Clermont-Ferrand.

GUINARD E. (2018), « A Nantes, la monnaie locale SoNantes peine à trouver sa place », *Les Échos*, 9 janvier.

JACOB F., DESQUILBET J-B. et FARVAQUE É. (2019), La monnaie locale complémentaire: un acteur d'innovation territoriale ou un gadget «économico-territorial» ? *Colloque Innovation et territoires face aux inégalités*, Université du Québec à Rimouski, 22-25 mai.

LIETAER B. (2009), « Créer des monnaies régionales pour traiter la crise globale », *Le journal de l'école de Paris du management*, vol. 80, n°. 6, p. 8-15.

MAGNEN J.-P. ET C. FOUREL (2015), *D'autres monnaies pour une nouvelle prospérité*, Rapport réalisé à la demande du Ministère du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité et du Secrétariat d'Etat chargé du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire.

MARTIN B. (2018), « Le numérique au secours des monnaies locales et complémentaires », *Netcom*, vol. 32, n°1/2, p. 163-182.

PACIONE M. (1997), « Local Exchange Trading Systems as a response to the globalisation of capitalism », *Urban Studies*, vol. 34, n° 8, p. 1179-1199.

PACIONE M. (1999), « The other side of the coin: local currency as a response to the globalization of capital » *Regional Studies*, vol. 33, n° 1, p. 63.

PRIVAT H., URIEN B., CHERRIER H. et P. VALETTE-FLORENCE (2019). « Les systèmes d'échanges locaux: création d'une échelle de mesure des motivations au sélisme et identification de profils de sélistes ». *Recherche et Applications en Marketing*, p. 0767370119859832.

SERVET J-M. et SWATON S., « Penser la dimension de commun de la monnaie à partir de l'exemple des monnaies complémentaires locales », *Revue Interventions économiques. Papers in Political Economy*, 2018, no 59.

SEYFANG G. (2001), « Community currencies: small change for a green economy. » *Environment and planning A*, vol. 33, n° 6, p. 975-996.

TICHIT A. (2016), « Au bord du précipice, opterons-nous pour les monnaies complémentaires locales ? », *Études et Documents*, n° 1, CERDI.

TICHIT A. (2017), « Social representations of money: contrast between citizens and local complementary currency members », *Études et Documents*, n° 14, CERDI.

TORRES J. S. Jr (2003), *Project Fomento Fortaleza*, rapport final, non publié.